

Ainsi fonctionne la Suisse

Chaque pays a sa propre identité culturelle. Il existe aussi en Suisse quelques règles non écrites qu'il est bon d'observer.

Diverses cultures

La Suisse est un pays éclectique. Surtout en raison des quatre groupes linguistiques. Il n'est donc pas étonnant que les mentalités soient si différentes au niveau régional. Les particularités culturelles de la Suisse allemande ne s'appliquent pas à la Suisse romande. Les différences entre les zones urbaines et rurales peuvent être importantes. Cependant, il y a quelques similitudes.

Salutations

En Suisse, on se donne la main pour se saluer et on se regarde dans les yeux, également entre hommes et femmes. La formule habituelle de salutations est "Grüezi" (entre amis, on utilise d'autres formes de salutations comme "Hallo" ou "Hoi"). En règle générale, dans les zones rurales et même si on ne se connaît pas, on se salue lorsqu'on se rencontre. Les termes comme "merci" et "de rien" sont également importants. Par exemple, lorsqu'on est dans les magasins ou les restaurants, c'est presque un rituel que l'on dise plusieurs fois "merci" et "de rien".

Ponctualité

La célèbre ponctualité suisse n'est pas seulement un cliché. Lorsqu'on a plus de 5 minutes de retard, on devrait l'annoncer par téléphone. En particulier dans le monde du travail, on attache beaucoup d'importance à la ponctualité. Lorsqu'on souhaite se rencontrer, on convient en principe auparavant d'un rendez-vous. Des visites inopinées ne sont pas la règle même dans la sphère privée.

Communication indirecte

En Suisse, on exprime souvent indirectement les choses désagréables. Beaucoup de partenaires osent la critique seulement de façon cachée ou la dissimulent derrière des formules toutes faites. Toutefois, ils s'attendent à ce que la critique soit prise au sérieux. Cela n'est pas facile lorsqu'on ne parle pas encore parfaitement l'allemand. Comme on souhaite préserver l'harmonie, une confrontation directe est souvent évitée. Il se peut donc, par exemple, que vous receviez une lettre de votre voisin si quelque chose le dérange. En cas d'incertitude, il vaut mieux demander une fois de trop que trop peu.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.selam-aargau.ch/fr/bon-a-savoir/ainsi-fonctionne-la-suisse